

# 7 La formation continue



7.1	<a href="#">La formation continue : bilan global, évolution</a>	216
7.2	<a href="#">La formation continue dans les GRETA de l'Éducation nationale : évolution</a>	218
7.3	<a href="#">La formation continue de l'Éducation nationale par académie</a>	220
7.4	<a href="#">La formation continue dans l'enseignement supérieur : bilan global</a>	222

## Présentation

En 2004, la dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage s'élève à 24 milliards d'euros. Elle s'accroît de 2 % par rapport à 2003, poursuivant pour la deuxième année consécutive sur un rythme de croissance supérieur à celui des années 1997 à 2001 et qui était en moyenne de 1,4 % par an.

Cette augmentation est due essentiellement à la forte croissance des dépenses des Régions en direction des jeunes (+ 27 %) et dans une moindre mesure à celle des dépenses de formation de l'UNEDIC en direction des chômeurs (+ 8 %). Les dépenses de formation de l'État diminuent sensiblement (- 11 %) à l'exception de la dépense de la fonction publique affectée à la formation de ses propres agents, qui augmente légèrement (5 %). Les dépenses de formation des entreprises en direction de leurs salariés sont quasiment stables depuis trois ans. Elles représentent toutefois 40 % de la dépense globale de formation continue. Les dépenses supportées par les ménages pour financer leur formation continue (4 % de la dépense globale) ont progressé de 2 % entre 2003 et 2004, moins rapidement qu'en 2001 et 2002 [1].

Les jeunes, à eux seuls, bénéficient de 24 % de la dépense de formation continue. Les demandeurs d'emploi ont également un poids un peu plus important dans la population bénéficiaire de la formation continue (14 % de la dépense globale) que dans l'ensemble de la population. Les actifs occupés du secteur privé sont les principaux bénéficiaires des dépenses de formation continue, dont 38 % leur sont consacrés [2].

L'ensemble des établissements de l'Éducation nationale réalise, en 2004, un chiffre d'affaires de 715 millions d'euros au titre des activités de formation continue, en augmentation de 1,3 % par rapport à 2003. Cette croissance provient principalement de l'activité des établissements d'enseignement supérieur dont le chiffre d'affaires progresse de 4,4 %, alors que celui des GRETA stagne. L'augmentation modeste du chiffre d'affaires global s'accompagne d'une légère diminution du nombre de stagiaires. En effet, la baisse du nombre des stagiaires des GRETA (- 1,1 %) n'est pas compensée par la hausse de celui de l'enseignement supérieur (+ 3,3 %).

Depuis 2002, le nombre d'heures-stagiaires ne cesse de diminuer dans les GRETA, tandis qu'il reste stable en 2004 pour l'enseignement supérieur. Au total, le nombre d'heures-stagiaires diminue de 2,1 % en 2004 [3].

## Définitions

■ **Formation continue.** Obligation légale depuis 1971, elle a pour but d'assurer aux salariés, employés ou demandeurs d'emploi, une formation destinée à conforter, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles.

■ **Marché de la formation professionnelle.** Le marché de la formation professionnelle est constitué par l'ensemble des organismes remettant chaque année à l'administration un Bilan pédagogique et financier. Il recouvre non seulement les organismes dont la formation des adultes et la formation continue est l'activité principale (NAF 804C), mais tous les organismes d'enseignement, les écoles de conduite et d'autres organismes dispensateurs de formation continue mais dont ce n'est pas l'activité principale.

■ **Financement de l'État.** Fonds provenant surtout du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (FFPPS) ; y contribuent le Fonds national pour l'emploi (FNE), l'ANPE, le Fonds social européen (FSE), le budget de formation des agents de la fonction publique.

■ **Financement des collectivités territoriales.** La décentralisation des fonds publics est intervenue au 1<sup>er</sup> juin 1983 et a été confortée par la loi quinquennale de décembre 1993, relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. Les Régions ont par ailleurs pris en charge, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les formations qualifiantes et préqualifiantes des jeunes de moins de 26 ans.

■ **Financement des entreprises.** Prélèvement sur la masse salariale de 1,6 % au titre de la formation continue. On distingue le secteur "1,6 % strict" : les entreprises participent soit directement, soit indirectement par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), nationaux ou régionaux ; et le secteur "1,6 % extensions" : formation pour les collectivités locales, les personnels hospitaliers, les artisans et les agriculteurs.

■ **Stagiaires en formation.** Le nombre des stagiaires pour une année donnée comptabilise toutes les personnes qui ont suivi un stage dont une partie s'est déroulée durant cette année (civile). Une partie des stagiaires suit, au cours de l'année, plusieurs stages et se trouve donc comptée plusieurs fois.

■ **Heures-stagiaires.** Voir 7.2.

■ **GRETA.** Voir 7.3.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Premières synthèses, n° 02.1, DARES, janvier 2007.
- Premières synthèses, n° 15.2, DARES, avril 2007.

Sources : Comptes économiques de la formation professionnelle, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

## La formation continue : bilan global, évolution

### [1] Évolution de la dépense globale de formation continue (1) par financeur final (millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Structure 2004 (%)	Évolution 2004/2003 (%)
État	5 048	4 944	5 014	4 626	4 625	4 121	17	-11
Régions	2 026	1 961	1 970	2 063	2 132	2 717	11	27
Autres collectivités territoriales	29	30	29	29	41	43	0	5
Autres administrations publiques et UNEDIC	1 215	1 064	1 062	1 154	1 252	1 388	6	11
dont : autres administrations publiques	819	674	548	122	54	92	0	70
dont : UNEDIC	396	390	514	1 032	1 198	1 296	5	8
Entreprises	8 733	9 066	9 352	9 351	9 450	9 506	40	1
Ménages	771	766	835	863	855	875	4	2
<b>Total (hors fonctions publiques pour leurs propres agents)</b>	<b>17 822</b>	<b>17 831</b>	<b>18 262</b>	<b>18 086</b>	<b>18 355</b>	<b>18 650</b>	<b>78</b>	<b>2</b>
Fonctions publiques pour leurs propres agents	4 413	4 518	4 907	5 099	5 106	5 375	22	5
<b>Total</b>	<b>22 235</b>	<b>22 349</b>	<b>23 169</b>	<b>23 185</b>	<b>23 461</b>	<b>24 025</b>	<b>100</b>	<b>2</b>

(1) Y compris formation des apprentis.

Source : DARES.

### [2] La dépense globale par public bénéficiaire (millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Évolution 2004/2003 (%)	Structure en 2004 (%)
Jeunes	5 602	5 720	5 584	5 550	5 732	3,3	24
Demandeurs d'emploi	3 354	3 366	3 275	3 302	3 378	2,3	14
Agents de la fonction publique	4 518	4 907	5 099	5 106	5 375	5,3	22
Actifs occupés du secteur privé	8 639	8 896	8 971	9 196	9 212	0,2	38
Investissement	236	280	256	307	328	7,1	1
<b>Total</b>	<b>22 349</b>	<b>23 169</b>	<b>23 185</b>	<b>23 461</b>	<b>24 025</b>	<b>2,4</b>	<b>100</b>

Source : DARES, données provisoires.

### [3] L'activité de formation continue de l'Éducation nationale

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)			Nombre de stagiaires			Nombre d'heures -stagiaires (en milliers)		
	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)	2002	2003	2004 (1)
GRETA	409,1	405,3	406,1	484 900	478 300	472 900	65 600	64 600	62 300
Enseignement supérieur	244,4	295,9	309	400 600	413 400	427 000	57 600	62 000	62 000
dont Universités et grandes écoles	194,5	210,5	213	324 200	330 000	339 000	52 100	45 400	45 000
<b>Total Éducation nationale</b>	<b>663,7</b>	<b>706,1</b>	<b>715,1</b>	<b>904 000</b>	<b>901 000</b>	<b>899 900</b>	<b>123 700</b>	<b>127 000</b>	<b>124 300</b>

(1) Les données figurant dans l'édition 2006 ont été corrigées pour l'enseignement supérieur.

Source : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

## Présentation

Le ministère de l'Éducation nationale tient traditionnellement une place importante dans les actions de formation continue et notamment dans la promotion sociale. À la suite des lois de 1971, s'est mis en place progressivement un réseau chargé d'organiser et de gérer les actions de formation continue pour les divers publics.

En 2005, les établissements secondaires publics regroupés au sein de 259 groupements d'établissements (GRETA) ont mis en commun leurs moyens en personnels, en locaux et en équipement pour répondre aux besoins de formation continue. Ils ont accueilli 446 085 stagiaires, qui ont suivi une action de formation continue dont la durée et le coût moyens ont été respectivement de 130 heures et de 6,90 € par heure et par individu.

Après avoir diminué de 2,9 % entre 2003 et 2004, les effectifs de stagiaires financés par leurs entreprises ou par eux-mêmes continuent à diminuer entre 2004 et 2005. Ils représentent toutefois près de la moitié du total des effectifs (45 %). Le nombre de stagiaires financés par l'État diminue, lui, de 3 900 en 2005, alors que ceux des actions financées par les collectivités locales diminuent de 3,5 % [1][2]. Ces effectifs ainsi que le nombre des heures-stagiaires sont sans doute sous-estimés en raisons des difficultés rencontrées dans l'utilisation du système d'information [3].

Comme pour l'ensemble des organismes de formation, cette absence de concordance entre l'analyse des heures-stagiaires et celle des stagiaires est due à la différence des durées moyennes des stages ; ceux financés par les fonds publics des collectivités territoriales ont une durée moyenne de 210 heures en 2005, nettement supérieure à celle des stages financés par les entreprises assujetties (140 heures en moyenne).

## Définitions

■ **Le réseau "Formation continue"** des établissements du second degré du ministère de l'Éducation nationale.

Au niveau de l'administration centrale :

– le service de formation continue, rattaché à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), qui s'occupe des actions menées dans les établissements du second degré.

Au niveau académique :

– la Délégation académique à la formation continue (DAFCO), qui est responsable de l'activité de formation continue dans l'académie sous l'autorité du recteur.

■ **Les établissements publics d'enseignement.** Les établissements du second degré sont essentiellement regroupés en GRETA (groupement d'établissements). Au sein des GRETA, ce sont les conseillers en formation continue (CFC) qui assurent la mise en place des actions.

■ **Heures-stagiaires.** (Stagiaires) X (Durée en heures des stages). Certaines actions réalisées dans les établissements d'enseignement secondaire, étant cofinancées par deux ou trois types de financeurs, l'effectif d'ensemble peut comprendre des doubles comptes.

## → Pour en savoir plus

### Publications

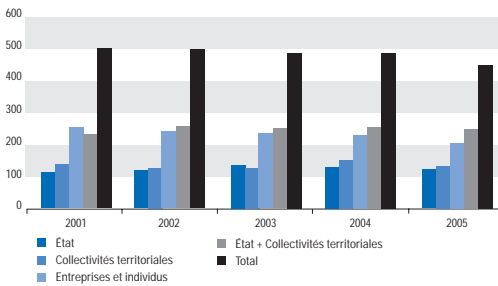
– Note d'Information, 07.17.

Sources : Enquête n° 63 sur l'activité des GRETA (DEPP).

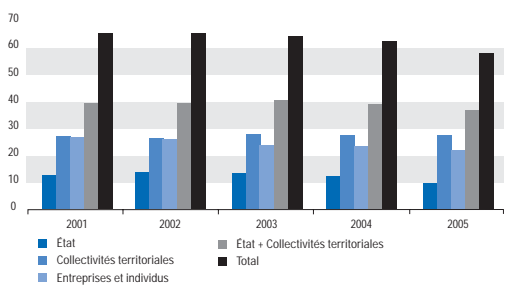
## [1] Bilan de la formation continue dans les établissements secondaires (GRETA) (France métropolitaine + DOM)

	1997	% du total	2004	% du total	2005	% du total
<b>Stagiaires (milliers)</b>						
État	128,7	25,9%	120,4	25,5%	116,5	26,1%
Collectivités territoriales	127,5	25,6%	133,3	28,2%	128,6	28,8%
Entreprises et individus	241,3	48,5%	219,2	46,4%	201,0	45,1%
<b>Total</b>	<b>497,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>472,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>446,1</b>	<b>100,0%</b>
<b>Heures-stagiaires (millions)</b>						
État	18,5	24,6%	11,7	18,8%	9,5	16,4%
Collectivités territoriales	31,8	42,3%	27,3	43,8%	26,9	46,5%
Entreprises et individus	24,9	33,1%	23,3	37,4%	21,5	37,1%
<b>Total</b>	<b>75,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>62,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>57,9</b>	<b>100,0%</b>
<b>Volume financier (millions d'€)</b>						
État	82,8	21,7%	72,8	17,9%	69,7	17,4%
Collectivités territoriales	124,6	32,7%	133,5	32,9%	141,7	35,4%
Entreprises et individus	173,8	45,6%	199,8	49,2%	188,6	47,2%
<b>Total</b>	<b>381,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>406,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>400,0</b>	<b>100,0%</b>

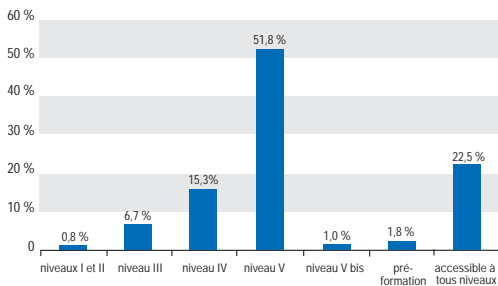
## [2] Stagiaires du réseau des GRETA (en milliers)



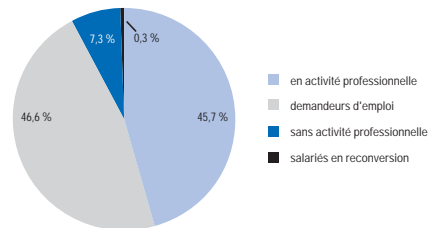
## [3] Heures-stagiaires du réseau des GRETA (en millions)



## [4] Répartition des stagiaires selon le niveau de leur formation en 2005



## [5] Répartition des stagiaires selon leur situation face à l'emploi en 2005



## Présentation

Le nombre d'heures-stagiaires (France métropolitaine + DOM) a atteint 57 981 milliers au cours de l'année, en décline de 6,8% par rapport à l'année précédente [1].

Sur ce total, 10 960 milliers sont assurées par les trois académies d'Île-de-France, soit 19 % du total.

Trois autres académies dispensent plus de 3 000 milliers d'heures-stagiaires : Aix-Marseille, Grenoble et Lille.

La part des stages financés par les fonds publics est prépondérante dans certaines académies comme Lille ou Créteil alors qu'elle est minoritaire dans d'autres comme Paris, Strasbourg et Bordeaux.

Pour les académies de Limoges, Corse, Lille et de la Martinique, la part des heures financées par les collectivités territoriales représente plus de 60 % de l'ensemble (la moyenne étant de 46,5 %).

Par rapport à 2004, la part de financement par les entreprises ou les individus a décliné (passant de 49,2 % à 47,2%), ainsi que celle de l'État, de 0,5 % (17,4 %, contre 17,9 % en 2004) et celle des collectivités territoriales est passée de 32,9 % en 2004 à 35,4 % en 2005, confirmant la tendance déjà perceptible les années précédentes [2]. Le total du chiffre d'affaires s'élève à 400 millions d'euros et diminue de 1,5 % par rapport à l'année 2004.

## Définitions

■ **GRETA.** Groupement d'établissements. Voir 7.2, rubrique "Définitions".

■ **Champ.** Tous les établissements publics du premier degré et du second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale font partie du champ d'étude.

■ **Heures-stagiaires.** (Stagiaires) X (Durée en heures de stage). Certaines actions réalisées dans les établissements d'enseignement secondaires étant cofinancées par deux des trois types de financeurs (fonds publics, entreprises, individus), l'effectif d'ensemble peut comprendre des doubles comptes.

## → Pour en savoir plus

### Publications

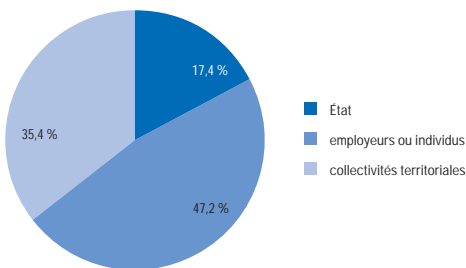
– Note d'Information, 07.17.

Sources : Enquête n° 63 sur l'activité des GRETA (DEPP).

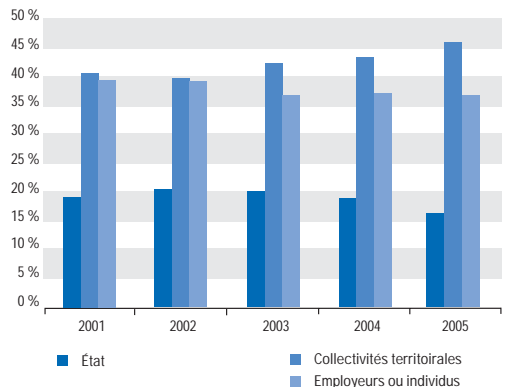
[1] Répartition des heures-stagiaires par académie selon l'origine du financement en 2005  
(milliers d'heures-stagiaires)

Académies	Financement par les entreprises ou les individus				Financement par les fonds publics			Total général
	1,5 % strict	1,5 % extension	Individus	Total	État	Collectivités territoriales	Total	
Aix-Marseille	758	186	123	1 067	626	1 397	2 023	3 090
Amiens	249	47	29	325	133	852	985	1 310
Besançon	173	32	51	256	137	341	478	734
Bordeaux	1 048	208	294	1 550	375	723	1 098	2 648
Caen	257	94	43	394	309	641	950	1 344
Clermont-Ferrand	347	175	51	573	471	505	976	1 549
Corse	12	19	0	31	41	184	225	256
Créteil	963	283	162	1 408	899	2 605	3 504	4 912
Dijon	355	73	44	472	88	1 077	1 165	1 637
Grenoble	1 158	195	240	1 593	768	1 199	1 967	3 560
Lille	663	171	22	856	668	2 351	3 019	3 875
Limoges	69	74	7	150	243	623	866	1 016
Lyon	643	194	110	947	335	572	907	1 854
Montpellier	566	290	106	962	256	1 676	1 932	2 894
Nancy-Metz	540	78	52	670	546	1 383	1 929	2 599
Nantes	365	253	46	664	223	719	942	1 606
Nice	570	107	83	760	319	1 023	1 342	2 102
Orléans-Tours	487	104	108	699	215	407	622	1 321
Paris	1 215	102	212	1 529	144	426	570	2 099
Poitiers	205	68	23	296	321	1 229	1 550	1 846
Reims	399	91	48	538	259	810	1 069	1 607
Rennes	460	106	108	674	325	972	1 297	1 971
Rouen	751	96	43	890	266	1 713	1 979	2 869
Strasbourg	325	37	178	540	96	499	595	1 135
Toulouse	678	207	172	1 057	549	775	1 324	2 381
Versailles (estimation)	1 911	181	222	2 314	361	1 274	1 635	3 949
<b>France métropolitaine</b>	<b>15 167</b>	<b>3 471</b>	<b>2 577</b>	<b>21 215</b>	<b>8 973</b>	<b>25 976</b>	<b>34 949</b>	<b>56 164</b>
Guadeloupe	4	4	2	10	164	71	235	245
Guyane	24	18	1	43	76	87	163	206
Martinique	38	54	19	111	137	582	719	830
La Réunion	74	82	5	161	143	232	375	536
<b>DOM</b>	<b>140</b>	<b>158</b>	<b>27</b>	<b>325</b>	<b>520</b>	<b>972</b>	<b>1 492</b>	<b>1 817</b>
<b>France métr. + DOM</b>	<b>15 307</b>	<b>3 629</b>	<b>2 604</b>	<b>21 540</b>	<b>9 493</b>	<b>26 948</b>	<b>36 441</b>	<b>57 981</b>

[2] Ventilation des volumes financiers en 2005  
(France métropolitaine + DOM)



[3] Répartition des heures-stagiaires assurées par le réseau des GRETA selon les organismes financeurs en 2005



## Présentation

Les universités ont commencé à investir le champ de la formation continue au début des années 1950 avec la création progressive des instituts de promotion sociale du travail qui, aujourd'hui, leur sont intégrés.

Avec la création en 1957 de l'ESEU, devenu depuis le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), qui permet à des personnes issues du système scolaire d'entrer à l'université sans posséder le baccalauréat, et la mise en place dès 1985 de la validation des acquis professionnels pour l'entrée à l'université, complétée par le décret de 1993 autorisant la délivrance de modules ou d'unités de formation sur la base des acquis professionnels, la formation continue dans l'enseignement supérieur accueille dès le début des années 2000 plus de 300 000 stagiaires.

En 2005, les universités et les instituts nationaux polyvalents (INP) ont accueilli 324 000 stagiaires contre 321 000 en 2004, soit un accroissement de 1 % par rapport à l'année précédente. Mais le nombre d'heures-stagiaires a décliné de 6 %, en raison de la baisse de la durée moyenne des formations, de 124 heures à l'université contre 189 au CNAM. Cette évolution touche tous les types de publics mais est particulièrement forte pour les stagiaires bénéficiant d'un congé individuel de formation et les particuliers inscrits à leur initiative (- 24 et - 23 %).

Renforçant la tendance de 2004, plus d'un stagiaire sur deux s'est inscrit "de sa propre initiative" dont un tiers sont des personnes inscrites aux universités du temps libre. La part des salariés pris en charge par l'employeur reste stable à 31 % et celle des demandeurs d'emploi diminue légèrement (10 % des stagiaires).

Le chiffre d'affaires de la formation continue dans l'enseignement supérieur atteint 321 millions d'euros en 2005, dont 193 millions pour les universités qui ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 1 % en un an. Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur proviennent pour près d'un tiers des entreprises et des OPCA, pour une part équivalente (35 %) de fonds publics (Régions et État) et pour un quart des stagiaires eux-mêmes.

## Définitions

■ **Champ.** Tous les établissements supérieurs sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et dont la mission est de faire de l'enseignement supérieur. Ces établissements sont classés en fonction de leur catégorie juridique telle que définie par la loi du 26 janvier 1984, qui distingue : les universités et les INP, les trois universités de technologie, les Écoles normales supérieures et les grands établissements, les écoles et instituts extérieurs aux universités, et les établissements publics rattachés aux EPCSCP (notamment les EPA rattachés). Entrent également dans le champ de l'enquête les EPA autonomes. En 2005, trente-sept EPCSCP et EPA ont répondu à l'enquête comme en 2003 (UT de Belfort, Compiègne et Troyes, IEP Paris, INALCO, ENSAM [7 centres ont répondu], ENS Cachan, École centrale de Paris, Écoles centrales de Lille, Lyon et Nantes, ENSAIT Lille, EGIM Marseille, ENI Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, ENSCI Limoges, ENSEA Cergy, ENSMM Besançon, ENSI Caen, ENSSIB Lyon, IFMA Clermont-Ferrand, SUPMECA Saint-Ouen, INSA Lyon, Rennes, Strasbourg, Rouen et Toulouse). Cette année, la remontée des résultats du CNAM et de ses centres régionaux associés a gagné en exhaustivité mais il manque les centres de l'Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, La Réunion et Rhône-Alpes, pour lesquels on a dû faire une estimation à partir des données 2004. Avec ses 103 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité du CNAM représente plus de la moitié de celle des universités pour un peu plus du quart des stagiaires (90 000).

■ **La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur** introduit, pour la première fois en 1968, la formation continue comme une mission fondamentale des universités, laquelle sera placée par la loi de 1984 au même rang que la formation initiale.

■ **EPA, EPCSCP.** Établissement public à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

■ **INP.** Institut national polytechnique.

■ **OPCA.** Organismes paritaires agréés qui collectent les fonds des entreprises pour la formation continue des salariés des PME.

## → Pour en savoir plus

Sources : Enquête sur la formation continue dans l'enseignement supérieur.

## [1] Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2005 (millions d'euros) (France métropolitaine + DOM)

	Universités et INP	Autres EPSCP et EPA (1)	Ensemble	CNAM (1)	Ensemble avec CNAM	Part de l'ensemble
<b>Entreprises</b>						
pour la formation des salariés	45,8	6,5	52,3	19,8	72,1	
pour la formation des travailleurs privés d'emploi	0,8	0,0	0,8	0,1	0,9	
<b>Total entreprises</b>	<b>46,6</b>	<b>6,6</b>	<b>53,1</b>	<b>20,0</b>	<b>73,1</b>	<b>23 %</b>
<b>Organismes collecteurs des fonds (OPCA)</b>	<b>23,1</b>	<b>1,3</b>	<b>24,4</b>	<b>3,3</b>	<b>27,6</b>	<b>9 %</b>
Contrats avec particuliers	33,0	1,9	34,9	21,0	55,9	
Contrats des stagiaires	16,8	0,4	17,2	6,0	23,2	
<b>Total particuliers</b>	<b>49,8</b>	<b>2,3</b>	<b>52,1</b>	<b>27,0</b>	<b>79,1</b>	<b>25 %</b>
<b>Ensemble des fonds privés</b>	<b>119,5</b>	<b>10,1</b>	<b>129,6</b>	<b>50,2</b>	<b>179,8</b>	<b>57 %</b>
<b>Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales</b>						
pour la formation de leurs agents	11,0	3,3	14,3	0,4	14,7	
pour la formation de publics spécifiques :						
- des instances européennes	3,1	0,3	3,4	0,8	4,2	
- de l'État	7,8	0,1	7,9	17,8	25,7	
- des Régions	32,2	0,8	33,0	24,9	57,9	
Autres ressources publiques	6,0	0,1	6,1	1,5	7,6	
<b>Total fonds publics</b>	<b>60,0</b>	<b>4,7</b>	<b>64,7</b>	<b>45,4</b>	<b>110,1</b>	<b>34 %</b>
<b>Autres organismes de formation</b>	<b>5,3</b>	<b>2,7</b>	<b>8,0</b>	<b>2,9</b>	<b>10,9</b>	<b>3 %</b>
<b>Autres ressources</b>	<b>8,1</b>	<b>4,4</b>	<b>12,5</b>	<b>7,3</b>	<b>19,8</b>	<b>6 %</b>
<b>Total général</b>	<b>192,9</b>	<b>21,9</b>	<b>214,8</b>	<b>105,7</b>	<b>320,6</b>	<b>100 %</b>

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".

## [2] Répartition des stagiaires (milliers) et heures-stagiaires (millions) par type de dispositif, année civile 2005 (France métropolitaine + DOM)

Types de dispositifs et types d'établissements	Universités, INP et EPA rattachés			Autres EPSCP et EPA autonomes (1)		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)
<b>Plan de formation</b>	<b>82,4</b>	<b>7,6</b>	<b>92</b>	<b>8,1</b>	<b>0,5</b>	<b>65</b>
Crédit individuel de formation	14,6	4,1	280	0,3	0,1	526
Sous-contrat en alternance	3,8	1,6	421	0,4	0,1	194
<b>Total salariés</b>	<b>100,7</b>	<b>13,2</b>	<b>131</b>	<b>8,8</b>	<b>0,8</b>	<b>85</b>
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>34,2</b>	<b>9,0</b>	<b>264</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>456</b>
dont demandeurs d'emploi aidés	27,1	7,4	271	0,6	0,2	432
<b>Particuliers inscrits à leur initiative</b>	<b>165,3</b>	<b>15,6</b>	<b>95</b>	<b>2,1</b>	<b>0,5</b>	<b>261</b>
dont inter-âge	59,5	2,9	48	0,0	0,0	
<b>Prof. libérales, commerçants, artisans</b>	<b>23,7</b>	<b>2,3</b>	<b>97</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>159</b>
<b>Total général</b>	<b>323,9</b>	<b>40,2</b>	<b>124</b>	<b>11,6</b>	<b>1,6</b>	<b>137</b>
	CNAM 2005 (1)			Total tous types d'établissements		
<b>Plan de formation</b>	<b>11,5</b>	<b>2,1</b>	<b>187</b>	<b>101,9</b>	<b>10,2</b>	<b>101</b>
Crédit individuel de formation	0,1	0,1	787	14,9	4,3	42
Sous-contrat en alternance	0,3	0,1	246	4,5	1,7	17
<b>Total salariés</b>	<b>11,8</b>	<b>2,3</b>	<b>192</b>	<b>121,3</b>	<b>16,3</b>	<b>159</b>
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>8,6</b>	<b>1,7</b>	<b>202</b>	<b>43,5</b>	<b>11,1</b>	<b>254</b>
dont demandeurs d'emploi aidés	4,2	0,8	194	31,9	8,4	83
<b>Particuliers inscrits à leur initiative</b>	<b>66,5</b>	<b>12,8</b>	<b>192</b>	<b>233,9</b>	<b>29,0</b>	<b>150</b>
dont inter-âge	0,0	0,0		59,5	2,9	28
<b>Prof. libérales, commerçants, artisans</b>	<b>3,8</b>	<b>0,4</b>	<b>95</b>	<b>27,6</b>	<b>2,7</b>	<b>26</b>
<b>Total général</b>	<b>90,8</b>	<b>17,2</b>	<b>189</b>	<b>426,3</b>	<b>59,0</b>	<b>138</b>

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".

## [3] Répartition des stagiaires selon leur statut face à l'emploi en 2005 (France métropolitaine + DOM)

